

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE
COMMUNE DE PEYRE EN AUBRAC

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur les projets de modifications n°1,2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée d'Aumont-Aubrac :

Modification n°1 : portera sur l'adaptation du règlement écrit de la zone AA : sont interdites les constructions nécessaires à l'activité agricole

Modification n°2 : portera sur l'adaptation du règlement écrit de la zone Ux : Possibilité de réaliser des extensions de bâtiments existants en limite de parcelle

Modification n°3 : portera sur l'adaptation du règlement écrit de la zone N : Possibilité de réaliser l'extension limitée (40% de la surface hors œuvre nette à la date d'approbation du présent règlement) et les annexes des bâtiments existants

Par arrêtés municipaux en date du 16 avril 2021, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les projets de modifications n°1, 2 et 3 du plan local d'urbanisme de la commune déléguée d'Aumont-Aubrac.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête correspondant seront déposés à la Mairie de Peyre en Aubrac du lundi 17 mai 2021 au mardi 1er juin 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête :

M. le Commissaire enquêteur

Modifications du plan local d'urbanisme Mairie de Peyre en Aubrac

Avenue du Languedoc

Aumont-Aubrac, 48130 PEYRE EN AUBRAC

ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique@peyreenaubrac.fr

Le dossier d'enquête peut être consulté sur le site de la ville : www.peyreenaubrac.fr

Le commissaire enquêteur désigné, Michel BARRIERE, recevra en personne les observations du public à la Mairie de Peyre En Aubrac, aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- Lundi 17 mai 2021 de 9h00 à 12h00 en mairie de Peyre en Aubrac
- Le mardi 1^{er} juin 2021 de 14h00 à 17h00 en mairie de Peyre en Aubrac

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Peyre en Aubrac aux jour et heures habituels d'ouverture.

Le Maire de Peyre en Aubrac
Alain ASTRUC